



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada



L'analyse de l'engin récupéré sur la baleine noire de l'Atlantique Nord Eg n° 3812 « Nimbus »

Crédit photo : Équipe de surveillance aérienne des sciences MPO

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Pêches, des Océans et de la
Garde côtière canadienne, 2023.

Cat. No. Fs23-711/2023F-PDF ISBN 978-0-660-48952-0

L'analyse de l'engin récupéré sur la baleine noire de l'Atlantique Nord Eg n° 3812 « *Nimbus* »

Sommaire exécutif

L'équipe d'intervention du département des Ressources naturelles de la Géorgie (DNR) a retiré l'engin de la baleine Eg n° 3812 nommée Nimbus, un mâle de 15 ans, à environ 21 km à l'est de Jekyll Island, en Géorgie, le 20 janvier 2023 (figures 1 et 2). L'analyse de l'engin récupéré a été entreprise conjointement par Pêches et Océans Canada (MPO) et la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) le 18 avril 2023. Trois segments de ficelles entrelacés de couleur orange et jaune se trouvaient sur la même section de cordage, sur toute la longueur du cordage récupéré. Cette observation correspond au marquage coloré des engins de la zone canadienne de pêche du crabe des neiges 12 pour les lignes de bouées et ne correspond à aucun marquage des engins aux États-Unis.

Conclusion sur l'origine de l'engin : Zone de pêche du crabe des neiges 12 du Canada (sud du golfe du Saint-Laurent).

Événement

- **ID ou date de l'événement :** 20 janvier 2023
- **Type d'événement (échouement, carcasse flottante, désempêtlement) :** Désempêtlement dans les eaux américaines
- **Espèce :** Baleine noire de l'Atlantique Nord
- **Dernière observation libre de tout engin :** Le 8 août 2022, dans le golfe du Saint-Laurent.
- **État de l'empêtlement :** Désempêtlement partiel le 20 janvier 2023. L'équipe chargée des relevés aériens de l'Aquarium de Nouvelle-Angleterre a fait une observation libre de tout engin le 10 mars 2023.
- **Évaluation de l'origine engin :** La zone de pêche 12 pour la pêche du crabe des neiges du Canada (sud du Golfe du Saint-Laurent).
- **Engin actif ou fantôme :** La saison de pêche dans la zone de pêche 12 s'étend d'avril à juin. L'observation de Nimbus libre de tout engin le 8 août 2022 dans le golfe du Saint-Laurent suppose que l'empêtlement s'est produit dans un engin perdu, rejeté ou abandonné qui aurait pu se trouver dans l'eau depuis 2020.
- **Déclaration d'engin perdu par le pêcheur :** Aucun renseignement permettant d'identifier l'engin n'a été obtenu, mais des rapports sur l'engin perdu ont été présentés pour la ZPC 12.

Engin récupéré

- **Casiers :** Aucun
- **Bouées :** Aucun
- **Cordage :** Plus de 90 m de cordage (figure 3) composé d'un cordage coulant (à flottabilité négative) et d'un cordage flottant (à flottabilité positive) de couleur paille, le cordage flottant étant relié à une section par des nœuds et deux courtes longueurs de cordage. Le cordage coulant à billes de plomb avec traceur noir avait un diamètre de 5/8 po et le cordage flottant

avec traceur rouge avait un diamètre de 11/16 po. La transition entre le cordage coulant et le cordage flottant était uniforme et a été réalisée au cours de la fabrication, car aucune épissure n'a été faite (figure 4). Le cordage flottant de couleur vert clair de 3/4 po constituait la section nouée et deux courtes longueurs de cordage aux extrémités effilochées (figure 5) constituaient vraisemblablement la bride du casier et le cordage de liaison.

- **Marquage de la ligne** : Trois occurrences de segments de ficelles entrelacés de couleur orange et jaune sur la même section de cordage existent sur sa longueur (figures 6 - 8). La ficelle orange était d'une conception différente de la ficelle jaune, étant plus épaisse et d'un diamètre plus circulaire que la ficelle jaune aplatie. Ce marquage mesurait de 15 à 30 cm de long et se trouvait dans différents états de démêlage et d'effilochage. L'un d'entre eux se trouvait à environ 37 m de la bride, suivi d'un autre 24 m plus loin et du dernier 27 m plus loin. Une seule occurrence de ficelle verte entrelacée était présente à environ 10 m de la section de la bride et a peut-être servi de marqueur d'alerte de l'engin. Ce marqueur avertit l'équipage pendant le halage que le casier émergeant n'est pas loin de remonter à la surface. Selon la gamme de couleurs obligatoires pour le marquage des engins de pêche dans l'est du Canada du MPO, la zone de pêche du crabe (ZPC) 12 est désignée par les couleurs jaune et orange. À l'exception du marqueur d'alerte de l'engin vert isolé, aucune ficelle de la troisième couleur n'était présente, ce qui, dans certaines autres ZPC, est exigé sur la section du cordage immédiatement adjacente aux deux premières couleurs.

Contact avec le pêcheur

Aucune information d'identification a été trouvée sur les engins, mais des rapports sur les engins perdus ont été soumis pour la zone CFA 12.

Informations complémentaires

- **Gamme de couleurs obligatoires du MPO pour les pêches aux engins fixes non surveillés dans l'est du Canada** : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/commercial-commercial/atl-arc/colour-notice-avis-couleur-fra.html>
- **Marquage des engins de la NOAA pour les casiers (trappes) à homard du Nord-Est et à crabe nordique** : <https://www.fisheries.noaa.gov/new-england-mid-atlantic/marine-mammal-protection/gear-marking-northeast-lobster-jonah-crab-trap-pots>
- **2023 Rapport d'analyse des engins de pêche sur Nimbus de la NOAA** : <https://www.fisheries.noaa.gov/s3/2023-05/EO223Eg3812Nimbus-GARFO.pdf>

Photos des engins inspectés



Figure 1. Matériel retiré du Nimbus le 23 janvier 2023, y compris une section nouée avec deux courtes longueurs de corde effilochée. Crédit photo : Département des ressources naturelles de Géorgie.



Figure 2. Ficelles orange et jaunes entrelacées le long d'une même section de corde. Crédit photo : Département des ressources naturelles de Géorgie



Figure 3. Engin retiré de Nimbus disposé dans l'entrepôt d'engins de la NOAA à Narragansett, au Rhode Island, le 18 avril 2023.



Figure 4. Passage d'un cordage flottant à un cordage coulant, sans épissure.



Figure 5. Section nouée avec deux courtes sections de cordage effiloché de $\frac{3}{4}$ po reliées au cordage flottant.



Figure 6. Première occurrence de ficelles entrelacées de couleur orange et jaune sur une même section de cordage.



Figure 7. Deuxième occurrence de ficelles entrelacées de couleur orange et jaune le long d'une même section de cordage.



Figure 8. Troisième occurrence de ficelles entrelacées de couleur orange et jaune le long d'une même section de cordage.